

**LIBREVILLE, 8 novembre (Infosplusgabon) - Les Sénateurs gabonais et les membres de la Commission des Finances, du Budget et des Comptes du Sénat, ont suspendu mercredi l'audition, dans une des salles de cette chambre haute, du ministre d'Etat, en charge du Budget, Fidèle Otandault.**

En effet, les sénateurs réclament le paiement des arriérés de 4 (quatre) mois de frais de session et conditionnent la reprise des travaux par le paiement de ces arriérés. Cette situation de retard de règlement concerne également le personnel du Sénat.

« Il était prévu que nous auditionnons le ministre d'Etat en charge du Budget sur son exposé de motif relatif au projet de la loi de Finance 2018, mais au vu que notre situation ne nous le permet pas , et le ministre lui-même sait pourquoi, j'ai suggéré que nous remettions tout ça à une prochaine fois », a déclaré André Richard Moussounda Mikala, le président de la dite Commission.

Rappelons que la rencontre entre le ministre d'Etat et les sénateurs concernait l'examen du projet de loi de règlement 2017 et qu'initialement arrêté en équilibre à 2860 milliards de francs CFA, le budget de l'année 2017 a finalement connu une hausse de 233,99 milliards de francs

CFA par rapport au niveau des ressources et des charges prévues dans la loi de Finances 2016.

FIN/INFOSPLUSGABON/POL/GABON2018

© Copyright Infosplusgabon